

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Nombre de délégués en exercice 70  
Nombre de délégués présents 39  
Nombre de délégués représentés 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 220

**EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-66**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU**  
**CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 24 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Jean-Noël BELLIER et Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATTI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), M. Henri GUY (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul), Mme Michèle BACHY et M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), M. Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. David DUPUTEL, délégué de la commune de Saint-Witz.

Pouvoirs :

M. Jean-Claude LAINÉ, délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France, a donné pouvoir à M. Gilles MENAT, Délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France,  
M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE-BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay,  
M. Cédric MORVAN, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France, a donné pouvoir à M. Henri GUY, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France,  
M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsoul, a donné pouvoir à Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsoul.

**OBJET :**

**Étude de redéfinition de l'intérêt communautaire du SIAH**

M. Jean-Luc HERKAT, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) n° 2014-58 du 27 janvier 2014,

**Vu** le projet de loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) adopté en 1ère lecture par l'Assemblée nationale le 10 mars 2015,

**Délibération n° 2015-66**

Objet : Étude de redéfinition de l'intérêt communautaire du SIAH

**Vu** le Schéma Régional de Coopération Intercommunale, approuvé par arrêté du Préfet de Région, le 4 mars 2015, portant redéfinition de la carte intercommunale en Ile-de-France,

**Considérant** la création de la compétence GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GÉMAPI),

**Considérant** l'affectation possible de la compétence assainissement en tant que compétence obligatoire des Établissements Publics de Coopération Intercommunale,

**Considérant** l'impact potentiel pour le SIAH du Croult et du Petit Rosne, au regard des enjeux soulevés par la redéfinition de la compétence assainissement et la création de la GÉMAPI,

**Considérant** par conséquent la nécessité, pour le SIAH, de mener une étude de redéfinition de son intérêt communautaire et de suivi des actions associées, dans la perspective de cette réorganisation administrative décentralisée à l'horizon fin 2017,

**Considérant** l'objectif recherché par cette étude qui consiste, pour les élus, après un recensement des ouvrages et réseaux concernés par ces compétences, de prendre les décisions idoines en matière de en matière de gestion intégrée de ces compétences par le SIAH,

**Considérant** la nécessité de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie, du Conseil Général du Val d'Oise et du Conseil Régional d'Ile-de-France pour participer au financement de l'étude,

**Le Comité Syndical, après examen :**

- **Autorise** le président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile-de-France pour le financement de l'étude de redéfinition de l'intérêt communautaire du SIAH,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget eaux usées lorsque les subventions seront notifiées,
- **Et autorise** le président à signer tous les actes relatifs à ces demandes de subventions.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le  
et de la publication le

Signé  
Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés  
(une abstention)  
pour extrait conforme,  
Guy MESSAGER,

Signé  
Président du Syndicat,  
Maire honoraire de Louvres.